

Travaux de fauchage sur les 3550 kms de départementales

Prudence et ralentissement lors de la rencontre des engins de travaux



Travaux de fauchage sur les 3550 kms de départementales

La campagne de fauchage sur les 3550 kms de routes départementales du Gers

La première campagne de fauchage de l'année sur les routes départementales débute lundi 26 avril pour une durée de 12 jours.

Le fauchage des accotements est une action dense et rapide déployée sur l'ensemble du territoire :

- Traitement de l'ensemble des 3550 km de routes départementales en 12 jours environ grâce au déploiement de 84 agents répartis sur 21 ateliers composés chacun d'un tracteur et d'un véhicule d'accompagnement, et mobilisés de 6h00 à 20h00.
- Accotements fauchés sur une largeur de 1,50 mètre sur le réseau principal et 1,20 mètre sur le reste du réseau.
- Largeurs augmentées aux abords des carrefours et dans les courbes afin de garantir une bonne visibilité aux usagers.

Le revêtement des chaussées

Revêtement et reprofilage de 400 km de portions de routes réparties sur l'ensemble du territoire départemental d'avril à fin septembre.

- Des travaux qui consistent à répandre des couches de bitume pour imperméabiliser la chaussée pour ensuite les recouvrir de gravillons afin d'assurer la rugosité de la couche de roulement.
- Des travaux qui nécessitent, pendant les chantiers et les jours qui suivent, la plus grande prudence; les gravillons volants ne peuvent être balayés qu'après plusieurs jours sauf à arracher toute la surface.
- Une signalisation de chantier qui nécessite de l'attention et du respect. A défaut, l'automobiliste s'expose à des bris de vitres, mais aussi à des conséquences plus graves comme une sortie de route due à la perte de contrôle du véhicule.

Prudence et respect

Ces travaux qu'ils soient de dégagement de visibilité (fauchage) ou d'amélioration de l'adhérence ont pour principal objectif la sécurité des usagers. Aussi, **l'attention de ces mêmes usagers est appelée pour respecter la sécurité des agents mobilisés** pour ces tâches et présents sur les routes départementales.

« Prudence et ralentissement lors de la rencontre des engins de travaux œuvrant pour l'entretien des chaussées et des dépendances vertes départementales »